



VOTRE DON D'AUJOURD'HUI FAIT LES DÉCOUVERTES DE DEMAIN



BULLETIN DE SOUTIEN **RÉGULIER**

à renvoyer aujourd'hui dans l'enveloppe jointe, sans affranchir accompagné de votre R.I.B.

OUI, je choisis d'être aux côtés des chercheurs de l'Institut Pasteur de Lille et d'accélérer leurs découvertes.

Je vous fais pour cela un don de :

10€ / mois 15€ / mois 20€ / mois €
Autre montant

Mandat de prélèvement SEPA

COORDONNÉES DE MON COMPTE :

Numéro d'identification international du compte bancaire (IBAN)

Code international d'identification de votre banque (BIC)

J'accepte de recevoir mon reçu fiscal (en début d'année suivante) et les actualités de l'Institut Pasteur de Lille par e-mail à cette adresse :

.....@.....

Je souhaite recevoir une brochure sur la transmission de patrimoine (legs - donations - assurances-vie)

Fait à

Le / /

SIGNATURE :

MES COORDONNÉES :

M. Mme

Prénom :

NOM :

Adresse :

.....

CP : _ _ _ _ _

Ville :

NOM ET ADRESSE DU CREANCIER :



Institut Pasteur de Lille
Fondation reconnue
d'utilité publique
1, rue du Pr Calmette
BP 245 - 59019 Lille Cedex
ICS : FR27ZZ407312



Vous pouvez aussi faire
votre don en ligne
sur www.pasteur-lille.fr

**DÉDUCTION FISCALE :
66 % (voir au verso)**

Paiement récurrent / répétitif. En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'Institut Pasteur de Lille à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et autorisez votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'Institut Pasteur de Lille. Le premier versement pourra avoir lieu au plus tôt 5 jours après signature du présent document. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé(e) par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande éventuelle de remboursement devra être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, et sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Merci de renvoyer ce bulletin si vous pouvez nous accorder un soutien régulier

LE SOUTIEN RÉGULIER EN PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE, PLUS D'AVANCÉES **POUR TOUS !**

Par votre soutien régulier, vous accompagnez les chercheurs dans des recherches qui ont besoin de temps et de stabilité pour atteindre leur plein succès. Voici les avantages de ce soutien pour eux et pour vous :

POUR VOUS

- **Simple** : un seul bulletin suffit.
- **Libre** : vous pouvez mettre fin à vos prélèvements à tout moment.
- **Serein** : c'est automatique, vous n'avez même pas à y penser !

POUR LES CHERCHEURS

- **Davantage de fonds** rapidement disponibles pour explorer de nouvelles pistes et accélérer leurs découvertes.
- **Davantage de sécurité et de visibilité** pour mener leurs travaux jusqu'au bout.
- **Davantage d'économies** dans notre gestion, donc davantage d'argent pour eux.

DÉDUCTION FISCALE

Votre don	Déduction fiscale	Coût réel
10€ par mois	6,60€	3,40€ par mois

En 2020, les modalités de **prélèvement à la source de l'impôt** n'ont aucune incidence sur la déduction fiscale. 66% de vos dons réalisés en 2020 sont toujours déductibles de votre impôt, dans la limite de 20% de votre revenu imposable (source : loi de finances 2018). Nous vous enverrons un reçu fiscal.

